

La gauche veut relancer la refonte du lycée

La réforme menée par la droite en 2010 n'a pas atteint son but. François Hollande en fait « la prochaine étape »

Faut-il réformer le lycée ? A huit mois de l'élection présidentielle, la question s'invite déjà dans une campagne qui n'a pas commencé. François Hollande a donné le ton en déclarant, le jour de la rentrée scolaire, que le lycée devait être « la prochaine étape de nos réformes ». A l'évidence, c'est dans une nouvelle mandature que se projette le chef de l'Etat, tant il est peu probable qu'un tel chantier soit engagé en fin de quinquennat. Alain Juppé, candidat à la primaire de la droite, a également présenté ses idées pour le lycée dans un ouvrage sur l'école, tout comme Terra Nova, le think tank de gauche, ou le SGEN-CFDT, un syndicat réputé « réformiste » de l'éducation nationale.

Le lycée a connu sa dernière réforme en 2010, sous l'impulsion de Luc Chatel, ministre de l'éducation de Nicolas Sarkozy. Ce chantier, modeste, est venu remplacer le projet avorté de « lycée modulaire » de son prédécesseur, Xavier Darcos. Faisant du primaire et du collège sa priorité, la gauche n'est pas revenue sur cette réforme toujours critiquée, se contentant

En six ans, la filière scientifique a renforcé sa prédominance en absorbant la hausse des effectifs des séries générales

d'y apporter quelques retouches : un allègement de certains programmes, le rétablissement de l'enseignement de l'histoire et de la géographie en terminale scientifique (S), de nouvelles options...

Une évaluation attendue

En 2013, le gouvernement s'était engagé, dans la loi de refondation de l'école, à tirer un bilan de la réforme Chatel en vue d'« évolutions substantielles à partir de 2014 ». Le bilan s'est fait attendre. Ce n'est qu'en novembre 2015 que la ministre de l'éducation nationale, Najat Vallaud-Belkacem, a fait revenir le lycée à l'agenda – non pas sous la forme d'une évaluation, mais d'une « consultation » associant organisations syndicales, parents et lycéens.

Sur ce dossier, le ministère avance sur des œufs. Car sur bien des aspects, les recettes mises en place par la réforme du collège en cette rentrée reproduisent celles du lycée six ans plus tôt : accompagnement personnalisé, autonomie des établissements, interdisciplinarité. Faire un bilan négatif de la réforme du lycée pouvait apporter de l'eau au moulin des « anti-réforme » du collège. A la lecture des données distillées au fil de la consultation, sous forme de fiches thématiques que *Le Monde* s'est procurées, on constate que la réforme Chatel n'a de fait pas, pour l'heure, atteint ses objectifs.

Des filières déséquilibrées

L'une des ambitions de la réforme de Luc Chatel était de rééquilibrer les filières du lycée, dominées par la série S, devenue la voie générale des bons élèves. Or depuis 2010,

celle-ci a plutôt renforcé sa prédominance : elle a absorbé « près des deux tiers de la croissance des effectifs des séries générales », peut-on lire dans les documents.

Elle accueille 53,7 % des effectifs de première générale (contre 52,4 % en 2010). La « valorisation » de la série littéraire reste limitée, même si la chute de ses effectifs, constante depuis les années 1980, a été stoppée. Du côté du lycée technologique, la série industrielle, qui était en perdition, a retrouvé un certain attrait, mais les filières management et gestion et santé et social demeurent en difficulté.

Peu de passerelles

Hiérarchisées, les filières sont aussi cloisonnées. Passer d'une série à une autre reste exceptionnel, et les stages « passerelles » instaurés par la réforme sont marginaux. Le nombre de réorientations entre la première et la terminale a même baissé : elles ont concerné 10 926 élèves en 2014, contre 12 500 en 2010. « Il y a des passerelles qui fonctionnent des voies générales à technologiques, ou technologiques à professionnelles, mais pas dans l'autre sens », observe Vincent Bernaud, du SGEN-CFDT, qui prône un lycée sans série.

Une seconde qui préoriente

En matière d'orientation toujours, il était question de faire de la seconde une classe moins déterminante : la réforme a introduit des enseignements d'exploration pour permettre aux élèves de découvrir de nouvelles matières, sans se mettre la pression de l'orientation.

Or, ces enseignements restent « encore bien souvent des enseignements de préparation » qui pré-orientent vers une série particulière, indiquent les documents. Ne pas avoir choisi tel enseignement d'exploration scientifique en seconde est toujours perçu comme pénalisant pour suivre une première S. De plus, l'offre est inégale selon les lycées, « certains proposant un large choix d'enseignements d'exploration, d'autres un choix limité qui restreint la possibilité de découverte par l'élève ».

Le Monde

VENDREDI 16 SEPTEMBRE 2016

Des disparités dans l'accompagnement personnalisé

Dispositif emblématique de la réforme, l'accompagnement personnalisé (AP) devait apporter aux élèves, à raison de deux heures par semaine, soutien, approfondissement, méthodologie ou aide à l'orientation, selon les besoins de chacun. Sa mise en œuvre se heurte à la difficulté, pour les enseignants, de faire du cas par cas. La tendance est plutôt de proposer des activités « clé en main », centrées sur du soutien. « Il y a des disparités assez importantes dans la mise en œuvre de l'AP en termes d'organisation, de moyens, de contenus », observe Camille Giraudon, doctorante à l'université Rennes-I,

qui mène des recherches en lien avec ce dispositif. Parfois, il se résume à des cours classiques ; il arrive aussi que des élèves en soient dispensés. Il demeure chez les enseignants pas mal d'incertitudes sur la manière d'investir ces heures. »

Plus d'oral en langues

Deuxième langue pour tous, enseignements en langue étrangère, nouvelles épreuves orales au bac (en cours d'année de terminale) : la réforme a voulu « booster » l'apprentissage des langues. Alors que plusieurs études pointent la faiblesse des élèves français à l'oral, la réforme semble changer la donne. « Les enseignants travaillent davantage l'oral avec leurs élèves,

souligne Claire Krepper, du SE-UNSA. Même si ces nouvelles épreuves sont lourdes à organiser et prennent du temps sur les apprentissages. »

« Ce bilan est très partiel, regrette de son côté Claire Guéville, du SNES-FSU, syndicat majoritaire dans le secondaire. Certains points de la réforme qui nous posent problème n'ont été abordés qu'à la marge, comme la refonte des programmes ou l'autonomie accrue des lycées. » Le SNES s'est, un temps, retiré de la consultation, en même temps que le Snalc, FO, la CGT et SUD. Preuve que, quand il est question de lycée, le consensus est difficile à trouver. ■

AURÉLIE COLLAS

LE CHIFFRE

26 MILLIARDS

Trop cher lycée

La Cour des comptes a estimé, en septembre 2015, le coût du lycée à 26 milliards d'euros par an. Un lycéen français coûte 10 102 euros, contre 7 347 euros en moyenne dans les autres pays de l'OCDE. L'investissement est jugé très lourd... pour des résultats « très moyens », écrivait la Cour des comptes il y a un an. Certes, l'objectif fixé en 1985 de conduire 80 % d'une génération au niveau du bac n'est pas loin d'être atteint. Mais la France n'est qu'au 11^e rang des pays de l'Union européenne, notaient les rapporteurs. Leurs pistes de réforme ? Moins d'heures de cours, moins d'établissements, moins d'options et simplifier le bac.